



Le Saint-Siège

JEAN-PAUL II

ANGÉLUS

Dimanche 3 février 2002, Journée pour la Vie

Très chers frères et sœurs !

1. Aujourd'hui, premier dimanche de février, on célèbre en Italie la "Journée pour la Vie", occasion propice pour réfléchir sur cette valeur si fondamentale qu'est la vie de l'homme.

Le thème proposé par les Evêques cette année est : "*Reconnaître la vie*". Reconnaître signifie, avant tout, redécouvrir avec un émerveillement renouvelé ce que la science et la raison elle-même n'hésitent pas à appeler "mystère". La vie, en particulier la vie humaine, suscite une interrogation fondamentale, que le Psalmiste exprime d'une façon inégalable : "Qu'est donc le mortel, que tu t'en souviennes, le fils d'Adam, que tu veuilles le visiter ?" (*Ps 8, 5*).

Reconnaître signifie en outre garantir à tout être humain le droit à se développer selon son potentiel, en assurant son caractère inviolable, de la conception à la mort naturelle. Personne n'est maître de la vie ; personne n'a le droit de la manipuler, de l'opprimer ou même de l'ôter, que ce soit celle d'autrui ou la sienne. Encore moins peut-on le faire au nom de Dieu, qui est l'unique Seigneur et le plus sincère défenseur de la vie. Les martyrs eux-mêmes ne s'ôtent pas la vie, mais, pour rester fidèles à Dieu et à ses commandements, acceptent d'être tués.

2. Reconnaître la valeur de la vie comporte des applications cohérentes sous l'aspect juridique, en particulier pour protéger les êtres humains qui ne sont pas en mesure de se défendre seuls, comme les nouveau-nés, les malades mentaux, les malades graves ou en phase terminale.

En ce qui concerne, en particulier, l'embryon humain, la science a désormais démontré qu'il s'agit d'un individu humain qui possède dès la fécondation une identité propre. C'est pourquoi on peut logiquement exiger que cette identité soit également reconnue sur le plan juridique, en particulier en ce qui concerne son droit fondamental à la vie, comme le demande, à travers une initiative

louable, le "Mouvement pour la Vie" italien.

3. Nous confions à la Très Sainte Mère du Christ et de tous les hommes l'engagement, en Italie et dans le monde entier, en faveur de la vie, en particulier là où celle-ci est méprisée, marginalisée et violée.

Que Marie nous enseigne à "reconnaître la vie" comme mystère et comme responsabilité, en rappelant que "*Gloria Dei vivens homo*", "la gloire de Dieu est l'homme vivant" (Saint Irénée).

À l'issue de l'Angélus :

J'adresse un salut cordial au groupe de familles du diocèse de Rome, accompagné par l'Évêque auxiliaire chargé de la pastorale de la famille, et je bénis en particulier les mères qui attendent un enfant. Je suis heureux qu'à Rome, la Journée pour la Vie se prolonge, cette année également, par la Semaine diocésaine pour la Vie et la Famille, au terme de laquelle, dimanche prochain, les paroisses réfléchiront à l'accueil des nouvelles familles sur leur territoire.

En outre, je suis heureux de l'initiative de certains professeurs d'Université qui, ces jours-ci, à l'Université de Rome "La Sapienza", ont approfondi le thème "L'embryon en tant que patient", recueillant dans une "déclaration" les conclusions auxquelles ils sont arrivés en ce qui concerne la dignité de l'être humain dès la première phase de son existence.

© Copyright 2002 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana